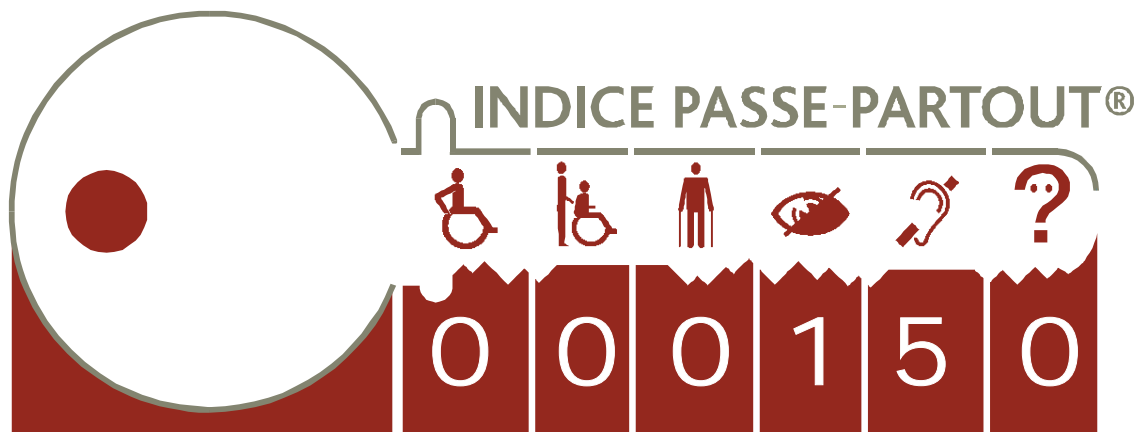


MIREHW

Rue H. Stiernet, 7
4300 Waremme

Tél. : 019/33.08.81
Fax : 019/32.65.17

E-Mail : mirhe@skynet.be



www.ipp-online.org



Groupe d'Action
pour une Meilleure
Accessibilité aux personnes
Handicapées asbl


 Avec le soutien financier du Ministre de la Santé, de l'Action Sociale et de l'Égalité
des Chances de la Région Wallonne

Tableau récapitulatif des 6 catégories de l'Indice Passe-Partout®



Chaisard seul

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	NON	1	NON	5
Commentaires : Présence de marches				
Circuler	NON	2	NON	6
Commentaires : Présence d'escaliers, pas d'ascenseur				
Utiliser	NON	3	NON	7
Commentaires : Pas de services accessibles, pas de WC adapté				
Stationner	NON	4	NON	8
Commentaires : Absence d'emplacement réservé				
Indice global				0



Chaisard assisté

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Entrer	NON	1	NON	5
Commentaires : Présence de trois marches				
Circuler	NON	2	NON	6
Commentaires : Présence d'escaliers, pas d'ascenseur				
Utiliser	NON	3	NON	7
Commentaires : Pas de services accessibles, pas de WC adapté				
Stationner	NON	4	NON	8
Commentaires : Absence d'emplacement réservé				
Indice global				0



Personne marchant difficilement

Fonction	Niveau acceptable	Indice	Niveau performant	Indice
Stationner	NON	1	NON	5
Commentaires : Absence d'emplacement réservé				
Entrer	NON	2	NON	6
Commentaires : Pas de possibilité d'appui pour franchir les marches de l'entrée				
Circuler	NON	3	NON	7
Commentaires : Largeur des escaliers trop étroite				
Utiliser	NON	4	NON	8
Commentaires : Absence d'emplacement réservé				
Indice global				0



Personne déficiente visuelle

Chien d'assistance admis ou pris en charge	OUI	1
Bâtiment et entrée repérables	NON	2
Signalisation visuelle ou élimination des dangers	NON	3
Signalisation tactile des dangers	NON	4
Informations concernant la localisation des services	NON	5
Possibilité de déplacement autonome vers ces services	S.O.	6
Utilisation autonome des services par les malvoyants	S.O.	7
Utilisation autonome des services par les aveugles	S.O.	8
Présence d'aménagements spécifiques	S.O.	9
Commentaires : Absence de numéro postal et enseigne pas claire		
Indice global		1



Personne déficiente auditive

Possibilité de prise de contact « à distance »	OUI	1
Information auditive par amplification	OUI	2
Information auditive par boucle à induction magnétique	OUI	3
Présence de sous-titrage dans des contextes particuliers	OUI	4
Présence d'une personne sensibilisée aux modes visuels de communication	OUI	5
Personne ayant une connaissance de base en langue des signes	NON	6
Personne ayant une connaissance approfondie en langue des signes	NON	7
Présence en permanence d'une personne connaissant la langue des signes	NON	8
Présence de dispositifs spécifiques d'alerte	NON	9
Commentaires : Absence de personnel connaissant le langage signé		
Indice global		5



Personne avec difficultés de compréhension

Identifier le bâtiment dans son environnement	NON	1
Identifier l'entrée et les heures d'ouverture	OUI	2
Franchir les dispositifs techniques de l'entrée	S.O.	3
Présence d'informations visuelles de localisation	OUI	4
Organisation des informations	S.O.	5
Continuité de la signalétique	S.O.	6
Diffusion d'informations utilitaires auditives	S.O.	7
Supports facilitant la compréhension (infos de type FACILE A LIRE)	S.O.	8
Présence de dispositifs d'accueil S3A	OUI	9
Commentaires : Absence de numéro postal et enseigne pas claire		
Indice global		0

Présentation générale

PREAMBULE :

Le bâtiment de la MIREHW se situe après une entrée cochère. Il ne dispose pas de numéro postal. L'enseigne qui y est appliquée ne donne pas le même nom que MIREHW. Les heures d'ouverture ne sont pas affichées.

STATIONNER ET CHEMINER VERS L'ENTREE :

Il n'y a pas de stationnement réservé aux personnes handicapées à proximité de MIREHW. Des emplacements conventionnels sont disponibles en voirie.

ENTRER :

L'entrée de MIREHW est précédée de marches. Elle est de ce fait inaccessible aux personnes en chaise. De plus, la sonnette permettant de signaler sa présence est placée trop haut.

CIRCULER A L'INTERIEUR DU BATIMENT :

Les bureaux des conseillers se situent aux étages. Il n'y a pas d'ascenseur.